

1€ LE PREMIER MOIS**JE M'ABONNE**

RATTRAPAGE POLITIQUE ÉCONOMIE URBANISME ENVIRONNEMENT DOSSIERS PODCASTS L'AGORA QUI SOMMES-N

La facture à plusieurs millions qui bloque la fouille des gravats de la rue de Tivoli

INFO MARSACTU par Jean-Marie Leforestier le 13 Déc 2023 4

Alors que certaines familles de victimes et de sinistrés espèrent encore pouvoir retrouver des effets personnels dans les décombres des effondrements survenus en avril, la mairie de Marseille dispose d'une estimation de plus de 4 millions d'euros pour leur dépollution.



Les débris des effondrements de la rue de Tivoli se retrouvent dans une décharge du 15e arrondissement (Photo Nina Gordon)

Dans l'ordre d'importance, elle n'arrive certainement pas en haut de la pile. Mais la question du sort des gravats issus des effondrements de deux immeubles rue de Tivoli le 9 avril reste particulièrement symbolique. Entreposés dans le 15e arrondissement, ceux-ci avaient été dans un premier temps laissés à ciel ouvert et sans gardiennage après la levée des scellés judiciaires. Une situation qui avait débouché sur des vols, obligeant la mairie à présenter ses plus plates excuses aux survivants et aux familles des huit victimes de l'accident.

Désormais sécurisés, ces gravats ne sont pas pour autant accessibles aux

d'euros pour intervenir sur site en raison de la présence d'amiante. Une somme considérable qu'elle ne semble pas prête à payer. *"Je serais très étonné qu'on puisse le faire, on est face à des montants extravagants pour des résultats plus qu'aléatoires"*, confirme une source municipale.

UNE PREMIÈRE VISITE SUR SITE ORGANISÉE PAR LA VILLE

Une première fois, la mairie avait pourtant permis aux familles de se rendre sur site, les regards se détournant gentiment quand certaines personnes présentes découvraient certains de leurs effets. L'adjoint au maire Jean-Pierre Cochet imaginait alors, [avait-il expliqué à Marsactu](#), *"développer un soutien psychologique pour assurer la visite des victimes en toute sérénité"*. L'adjoint de Benoît Payan chargé de la sécurité civile n'a pas souhaité faire de déclaration cette fois.

"Cette visite nous a permis de nous rendre compte de ce qu'il y avait. En l'espace de deux heures, ma femme par exemple a retrouvé sa robe de mariée", témoigne Roland Bellesa, qui a perdu son appartement dans l'effondrement du 15, rue de Tivoli. L'événement a pu être difficile à appréhender pour certaines personnes présentes. *"On n'a pas forcément bien calibré le truc, admet un autre membre de la municipalité. On ne savait pas ce que cela impliquait de permettre de récupérer certaines affaires."*

"FAIRE AVANCER LE PROCESSUS DE DEUIL"

Roland Bellesa dit comprendre l'enjeu financier : *"On peut tout à fait entendre que cet argent puisse être mieux investi ailleurs. Nous, à la limite, ce qu'on aimerait, c'est qu'on nous laisse juste faire un dernier tour."* Ce membre actif du collectif de victimes qui s'est formé suite à l'accident estime que pouvoir fouiller, *"ce n'est pas tant pour espérer trouver quelque chose vu les conditions de stockage, mais plutôt pour passer à autre chose et faire avancer le processus de deuil"*.

Même si l'essentiel des débats porte sur la capacité des assurances à débloquent l'indemnisation des sinistrés et les proches des victimes, ce point sera vraisemblablement abordé lors du comité local d'aide aux victimes qui doit se tenir mercredi 13 décembre en présence de représentants de la mairie et de l'État. Il s'est déjà invité à une réunion préparatoire, entre la municipalité et le collectif, le 6 décembre. Lors de celle-ci, la Ville de Marseille a fait savoir, qu'elle attendait encore les résultats d'analyses complémentaires en début d'année prochaine pour arrêter la décision finale. Sans grande illusion sur la conclusion.

Cet article vous est offert par Marsactu